



Unis pour la vie – Cours de préparation au mariage

Une personne divorcée qui souhaite se remarier

Annexe à la leçon 2 – Mieux se connaître

1. Divorce légitime
2. Guérison et remariage

1. Divorce légitime

Règle générale, notre Dieu, dans sa Parole, ne permet pas le divorce et le remariage, car il n'est pas permis à l'homme de séparer ce que Dieu a uni (Mt 19.6) et Dieu déteste le divorce (Ml 2.16).

Cependant, la Parole de Dieu permet deux cas d'exception — l'adultère ou l'abandon par l'autre conjoint — où le divorce est permis, et par la suite, le remariage de la personne non fautive. La Confession de foi de Westminster le résume ainsi :

« Bien que la corruption humaine soit telle qu'elle puisse indûment fournir des arguments pour séparer ceux que Dieu a unis par le mariage, rien cependant, sauf l'adultère ou un abandon criminel volontaire auquel ni l'Église ni le magistrat ne peuvent remédier, ne constitue une cause suffisante pour en dissoudre le lien (Mt 19.8-9; 1 Co 7.15). En cas d'adultère ou d'abandon, une procédure publique en bonne et due forme doit être mise en œuvre, et les personnes concernées ne doivent pas être abandonnées à leurs propres volontés et jugements (Dt 24.1-4) » (article 24.6).

1. Votre mariage précédent durait depuis combien d'années quand le divorce est survenu?
2. À quel moment avez-vous réalisé pour la première fois que votre mariage se détériorait?
3. Quelles sont les causes de la rupture de ce mariage?
4. Votre divorce est-il légitime selon les critères bibliques? Est-il reconnu légitime par l'Église?

2. Guérison et remariage

Dans sa bonté, Dieu permet à la personne qui a subi l'injustice d'une adultère ou d'un abandon de refaire sa vie avec un autre conjoint. Cependant, cette personne peut avoir contribué aux problèmes de son premier mariage. Elle peut également garder des blessures profondes causées par l'injustice de cette rupture. D'une manière ou d'une autre, elle aura besoin de la grâce de Dieu pour être restaurée et pour vivre la joie et l'harmonie d'une nouvelle union conjugale.

5. De quelles façons avez-vous contribué aux problèmes de ce mariage?
6. Comment vous y prenez-vous maintenant pour éviter ces mêmes erreurs?

7. Éprouvez-vous de l'amertume ou de la rancune à l'égard de votre premier mariage?
8. De quelle manière recherchez-vous la guérison et la paix devant Dieu?
9. En quoi avez-vous changé depuis la rupture de votre premier mariage?
10. Y a-t-il des obligations financières rattachées au premier mariage?
11. Combien de temps après votre divorce avez-vous initié cette nouvelle relation?
12. Qu'avez-vous appris de votre premier mariage qui vous est utile dans cette nouvelle relation?
13. Que voudriez-vous voir de différent dans ce prochain mariage?
14. Comment prévoyez-vous vous y prendre pour mettre cela en pratique?
15. Que faites-vous dès maintenant pour vous assurer qu'un divorce ne mettra pas fin à ce mariage plein d'avenir que vous envisagez?
16. Si des enfants sont nés de votre premier mariage, comment les obligations parentales sont-elles partagées entre vous et votre ex-conjoint?
17. Quel sera le rôle de votre futur époux/épouse auprès des enfants nés de votre premier mariage?

Paulin Bédard, pasteur

Unis pour la vie – Cours de préparation au mariage (les leçons se trouvent dans des articles séparés), ou encore

Unis pour la vie – Cours de préparation au mariage (l'ensemble du cours est réuni dans un même document).

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2022. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))